# 2018 - 2019

**Emmanuel Macron** (5e Rép.)

## Contexte historique

**2018**

*21 mars.* L'ancien président Nicolas Sarkozy est mis en examen pour « corruption passive, financement illégal de campagne électorale et recel de détournement de fonds publics » libyens.

*23 mars*. À Carcassonne et à Trèbes (Aude) des attaques terroristes islamistes font 5 morts et 15 blessés. Le lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame est tué alors qu'il a pris la place d'une otage dans un supermarché. Il est célébré comme un héros.

Le même jour, à Paris, meurtre antisémite d'une octogénaire, Mireille Knoll.

*1er-26 avril*. Évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

*1er juillet*. Simone Veil et son mari Antoine entrent au Panthéon.

*28 août*. Afin de protester contre la politique écologique du gouvernement, démission surprise, en direct à la radio France Inter, de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire.

*5 nov*. À Marseille, effondrement d'un immeuble insalubre (8 morts).

*11 novembre*. Célébration du centenaire de l'armistice de 1918 en présence des chefs d'État et de gouvernement de plus de 70 pays.

*17 novembre*. Début du mouvement des « gilets jaunes » contre la hausse des prix du carburant.

*11 décembre*. À Strasbourg, 5 personnes sont tuées lors d'une attaque terroriste islamiste.

**2019**

*5-30 janvier.* Lancement du « grand débat national » voulu par le président Emmanuel Macron en réponse à la crise des « gilets jaunes ».

*5-15 février.* Crise diplomatique entre Paris et Rome.

*16-29 mars*. Regain de violence lors des manifestations des « gilets jaunes ».

*15 avril*. Un incendie détruit la toiture, la charpente et la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

*18 septembre*. La visite du président Emmanuel Macron à Rome relance les relations bilatérales.

*26 sept*. Décès de l'ancien président de la République Jacques Chirac (deuil national et obsèques le 30 septembre).

Une usine chimique rouennaise, classée Seveso seuil haut, est ravagée par un incendie.

*3 octobre*. Attentat terroriste à la Préfecture de police de Paris.

*25 novembre*. Au Mali, 13 militaires français sont tués dans la collision de deux hélicoptères.

## La crise des « gilets jaunes »

**« Nous ne reprendrons pas le cours normal de nos vies»**

Emmanuel Macron prend la mesure du mouvement des « gilets jaunes » (allocution télévisée du 10 décembre 2018).

## Contexte quotidien

9,955

**Vie politique et institutionnelle**

Le 1er janvier 2018, la collectivité de Corse devient une collectivité à statut particulier au sens de l'article 72 de la Constitution, en lieu et place de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse.

Le 4 novembre 2018, les habitants de la Nouvelle-Calédonie, une collectivité française d'outre-mer à statut particulier bénéficiant d'une certaine autonomie, se prononcent par référendum sur leur accession à la pleine souveraineté et rejettent cette option à 56,7 %.

Le 26 mai 2019, avec une participation de seulement 51 % des électeurs (mais 8,4 % de plus qu'en 2014), les élections au Parlement européen sont marquées par la progression des partis de droite nationalistes et populistes ainsi que des formations écologistes, au détriment des partis traditionnels de centre droit et de centre gauche.

**Société**

Depuis la révélation aux États-Unis de l'affaire Weinstein, la parole des femmes agressées sexuellement se libère sur Twitter, via les mots-clés #MeToo et #BalanceTonPorc. Le 3 août 2018, une loi renforce la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Elle comprend 4 points : l'étendue du délai de prescription des crimes sexuels commis sur des mineurs à 30 ans à partir de la majorité de la victime ; le renforcement des dispositions du Code pénal pour réprimer les infractions sexuelles sur les mineurs ; la création d'une infraction d'outrage sexiste pour réprimer le harcèlement dit « de rue » ; l'élargissement de la définition du harcèlement en ligne.

Le 28 mars 2018, suite à un regain d'antisémitisme et au meurtre antisémite d'une octogénaire à Paris, plusieurs milliers de personnes, dont de nombreux responsables politiques, participent à une marche à l'appel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Le 6 juillet 2018, le Conseil constitutionnel reconnaît « la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national ».

Le 1er août 2018, le Parlement adopte la loi Asile et Immigration qui réduit le délai d'instruction des demandes d'asile et facilite la reconduite à la frontière des demandeurs déboutés en augmentant la durée maximale de leur séjour en centre de rétention.

En septembre 2018, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) estime à huit millions huit cent mille le nombre de pauvres dans le pays, soit 14 % de la population. Sont considérées comme pauvres les personnes disposant de moins de 1 026 euros de revenu mensuel.

Né en octobre 2018 sur les réseaux sociaux pour protester contre la hausse des taxes prévues sur le carburant, le mouvement des « gilets jaunes », qui rassemble surtout des ruraux ou des périurbains, appelle à des actions nationales de blocage des ronds-points, devenus les lieux d'une forme nouvelle de sociabilité. Le 1er décembre, sous l'influence de casseurs d'extrême-droite et d'anarchistes, la manifestation nationale des « gilets jaunes » réunissant 136 000 personnes dégénère en violente émeute à Paris (l'intérieur de l'Arc de triomphe est saccagé). Au Puy-en-Velay (Haute-Loire), la préfecture est incendiée. Le 5 janvier 2019, l'Élysée annonce l'abandon pur et simple de la taxe carbone dans le budget 2019 et débloque 10 milliards d'euros au titre de « l'état d'urgence économique et sociale ».

Le 28 février 2019, l'Académie française annonce qu'il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms de métiers et de professions en français.

Le 25 novembre 2019, le gouvernement annonce des mesures contre les violences conjugales, notamment l'amélioration de l'accueil des victimes au téléphone ou dans les commissariats, l'aménagement du secret médical permettant aux médecins d'alerter la justice, l'augmentation du recours aux bracelets antirapprochement, la création de places d'hébergement d'urgence, la reconnaissance du « suicide forcé » comme circonstance aggravante du délit de harcèlement moral et la suspension de l'autorité parentale en cas d'homicide conjugal.

**Vie économique**

Le 1er janvier 2019, le gouvernement met en œuvre le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Le 11 juillet 2019, le Parlement adopte définitivement la taxe sur les services numériques, dite « taxe GAFA » .

**Vie religieuse**

Le 7 novembre 2018, l'assemblée plénière des évêques de France annonce la création d'une « commission indépendante » chargée de « faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église depuis 1950 ».

**Hygiène, santé, médecine**

Le 11 juillet 2019, le décès de Vincent Lambert, qui était en état de mort cérébrale depuis 10 ans, met un terme à une polémique médico-politico-judiciaire liée au débat sur l'acharnement thérapeutique, le droit des personnes en situation de handicap et l'euthanasie.

**Transports et communications**

Le 17 janvier 2018, le gouvernement abandonne définitivement le projet d'aéroport Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes.

Le 1er juillet 2018, afin de lutter contre la progression du nombre de tués sur les routes, la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens dépourvues de séparateur passe de 90 à 80 km/h... mais la mesure est contestée par les associations d'automobilistes et de motards.

Le 14 février 2019, douze ans seulement après sa mise en service, Airbus annonce l'arrêt de la production de l'A380.

**Loisirs, sports et spectacles**

Le 15 juillet 2018, à Moscou, pour la deuxième fois de son histoire, l'équipe de France remporte la coupe du monde de football en battant en finale la Croatie 4 buts à 2.

**Vie culturelle**

*Chanson :* le 1er octobre 2018, décès du chanteur Charles Aznavour (hommage national le 5).

Éditions Thisa avec www.histoire-genealogie.com - © Thierry Sabot 2020